Regards

sur la dynamique de la pauvreté

Guillaume OSIER (STATEC)

La pauvreté est souvent mesurée au travers d'indicateurs transversaux se rapportant à une année donnée. Par exemple, le taux de pauvreté tel qu'il est défini au niveau européen correspond à la proportion d'individus dont le revenu pour une année donnée est inférieur à 60% du revenu médian au niveau national pour cette même année. Il s'agit là d'une mesure statique. Une ligne de séparation hermétique y est introduite entre les personnes « pauvres » et les autres. Dans la présente étude, les personnes classées comme pauvres et les autres sont suivies au cours du temps. On observant leur trajectoire, on constate que près du quart de la population est passée par la pauvreté entre 2003 et 2008.

Pauvreté statique versus dynamique

La mesure dynamique jette un regard nouveau sur la pauvreté en montrant que ses contours sont en fait beaucoup moins nets que ne le laisse penser l'approche statique. L'idée est de suivre sur plusieurs années les parcours des individus. On découvre ainsi que, tandis que le taux de pauvreté « transversale » pour l'année 2008 était de 13.4%, près d'une personne sur quatre a connu au moins une année de pauvreté au cours de la période 2003-2008. La prévalence de la pauvreté parmi la population est donc beaucoup plus forte que ne le laisse supposer l'indicateur transversal.

En outre, l'analyse dynamique nous apprend que, même s'il existe un « noyau dur » de personnes pauvres (qu'on appellera les pauvres « persistants ») et de personnes non-pauvres, il y a aussi entre ces deux situations extrêmes un « ventre mou » qui est constitué de parcours individuels jalonnés d'épisodes de pauvreté plus ou moins longs et plus ou moins répétitifs. Certains individus vont par exemple connaître des épisodes de pauvreté accidentels (on parle aussi de pauvreté « transitoire ») dont ils sortiront en général assez facilement, tandis que d'autres connaîtront des épisodes de pauvreté récurrents, voire persistants.

L'analyse statique considère en quelque sorte les sorties de la pauvreté comme définitives et ne prend pas en compte l'idée selon laquelle une personne sortie de la pauvreté n'est pas pour autant « tirée d'affaire » et peut rechuter dans les années qui suivent. A l'inverse, l'approche dynamique va permettre de mesurer l'ampleur de ce phénomène de rechute dans la pauvreté et va donc nous dresser un tableau de la pauvreté qui est beaucoup plus fin que le simple tableau binaire pauvre/non-pauvre tel qu'il est présenté par l'approche statique.

Entre 2003 et 2008, près d'un individu sur quatre a connu au moins une année de pauvreté

Graphique 1: Distribution (%) de la population selon le nombre d'années de pauvreté entre 2003 et 2008

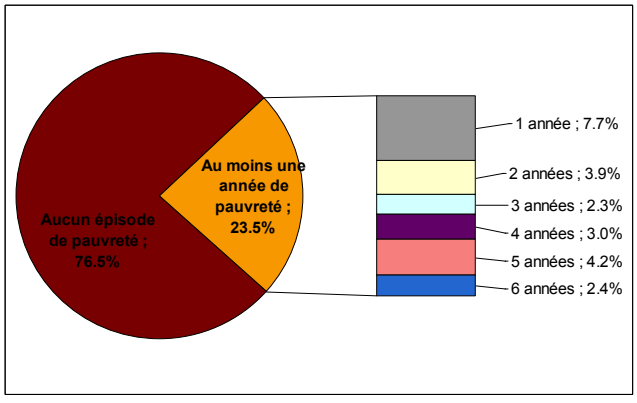

Source : STATEC, enquête EU-SILC

Regards 12-2010

Octobre 2010

statec LUXEMBOURG

Entre 2003 et 2008, 23.5% des individus, soit près d'un individu sur quatre, ont connu au moins une année de pauvreté. Plus précisément, 7.7% des individus n'ont connu qu'une seule année de pauvreté, qui peut s'apparenter à de la pauvreté transitoire. Ce sont par ailleurs 6.6% des individus qui ont connu 5 ou 6 années de pauvreté, qui peuvent s'apparenter à de la pauvreté persistante. Enfin, la pauvreté récurrente, que l'on peut définir comme 2, 3 ou 4 années de pauvreté sur 6, a concerné 9.2% des individus entre 2003 et 2008.

Le risque de connaître la pauvreté diminue avec l'âge

Près d'un tiers (31.3%) des « enfants » âgés entre 0 à 14 ans ont connu au moins 1 année de pauvreté entre 2003 et 2008, contre 16.1% des personnes de plus de 55 ans. Si on regarde les résultats par type de pauvreté (transitoire / récurrente / persistante), on voit que le taux de pauvreté transitoire entre 2003 et 2008, c'est-à-dire le pourcentage d'individus qui ont connu un seul épisode de pauvreté au cours de cette période, demeure relativement stable selon les groupes d'âge : il varie de 7.7% pour les 0-14 ans à 8.5% pour les 55 ans et plus, en passant par 6.6% pour les 35-44 ans.

A l'inverse, les formes de pauvreté chronique, à savoir la pauvreté récurrente (2, 3 ou 4 années de pauvreté sur 6) et la pauvreté persistante (5 ou 6 années de pauvreté sur 6) sont beaucoup plus influencées par l'âge de la personne. Ce résultat est particulièrement visible au niveau de la pauvreté persistante, dont le taux passe de 11.8% pour les 0-14 ans à 2.0% pour les 55 ans et plus. Une tendance analogue s'observe aussi avec le taux de pauvreté récurrente, dont la valeur passe de 11.7% pour les 0-14 ans à 5.5% pour les 55 ans et plus.

Graphique 2: Taux de risque de pauvreté selon la durée et par classes d'âge, 2003-2008 (en %)

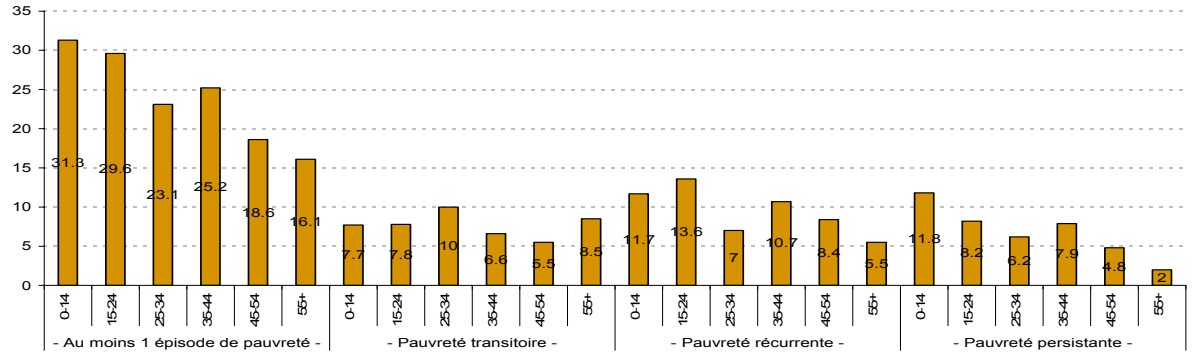

Source: STATEC, enquête EU-SILC
Note : Pauvreté transitoire = 1 année de pauvreté ; Pauvreté récurrente = 2,3 ou 4 années ; Pauvreté persistante = 5 ou 6 années

Graphique 3 : Taux de risque de pauvreté selon la durée et par types de professions, 2003-2008 (en %)

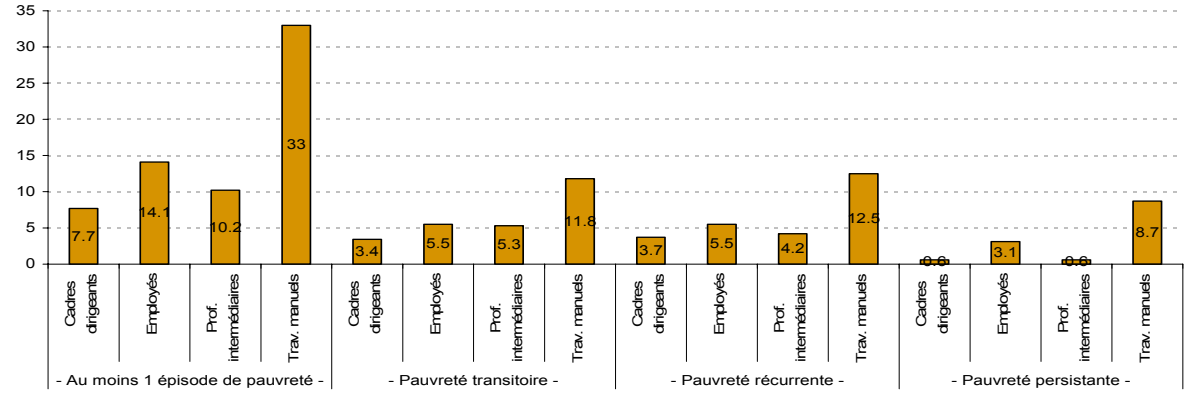

Source: STATEC, enquête EU-SILC
Note : Pauvreté transitoire = 1 année de pauvreté ; Pauvreté récurrente = 2,3 ou 4 années ; Pauvreté persistante = 5 ou 6 années

Pour les travailleurs manuels le risque de pauvreté est le plus important

Si on analyse les résultats d'après la profession de l'individu, telle que définie par la nomenclature ISCO88 (International Standard Classification of Occupations), on constate que les travailleurs manuels sont les personnes les plus à risque: 33% d'entre eux ont connu au moins un épisode de pauvreté pendant la période 2003-2008, contre 7.7% des cadres dirigeants, 10.2% des professions intermédiaires et 14.1% des employés.

Cette tendance se retrouve si on analyse séparément chaque type de pauvreté: 11.8% des travailleurs manuels ont été en situation de pauvreté transitoire, contre 3.4% des cadres dirigeants, 5.3% des professions intermédiaires et 5.5% des employés ; 12.5% des travailleurs manuels ont été en situation de pauvreté récurrente, contre 3.7% des cadres dirigeants, 4.2% des professions intermédiaires et 5.5% des employés ; 8.7% des travailleurs manuels ont été en situation de pauvreté persistante, contre 0.6% des cadres dirigeants, 0.6% des professions intermédiaires et 3.1% des employés.

Les transitions de pauvreté

Le caractère dynamique de la pauvreté fait que chaque année des personnes vont y entrer, tandis que dans le même temps d'autres en sortiront. Si on fait la moyenne de toutes les transitions relatives aux périodes 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, c'est un roulement de sortie ou d'entrée par rapport à la pauvreté de plus de 17000 personnes auquel on assiste chaque année. Cela représente une probabilité de 4.7% pour une personne non-pauvre à l'année t de basculer dans la pauvreté l'année t+1, et une probabilité de 31.3% pour une personne pauvre à l'année t de sortir de la pauvreté l'année suivante.

Tableau 1: Matrice des transitions

		Situation à t+1		
		Non-pauvre	Pauvre	Total
Situation à t	Non-pauvre	95.3	4.7	100
	Pauvre	31.3	68.7	100
	Total	87	13	100

Source: STATEC, enquête EU-SILC

Les déterminants de l'entrée dans la pauvreté

Les déterminants de l'entrée dans la pauvreté sont généralement de deux natures : d'une part, l'entrée dans la pauvreté peut s'expliquer par un certain nombre de caractéristiques au niveau individuel (âge, genre, niveau d'éducation…) et au niveau ménage (taille du ménage, nombre d'enfants à charge…) ; d'autre part, elle peut aussi s'expliquer par un certain nombre de bouleversements ou de « chocs » ressentis dans le ménage. Ces « chocs » peuvent être de nature:

- économique : perte d'emploi, invalidité, baisse du nombre d'heures travaillées…
- démographique : rupture de couple, naissances…

La première constatation que l'on peut tirer de cette analyse est que le risque d'entrer dans la pauvreté augmente avec la taille du ménage : pour une personne supplémentaire dans le ménage, la probabilité d'entrer dans la pauvreté augmente d'un peu plus d'un point de pourcentage. Un autre résultat est que des changements éventuels survenus dans la situation matrimoniale ou dans la situation économique de la personne de référence du ménage ont aussi un impact significatif sur le risque d'entrer dans la pauvreté : un divorce, une séparation ou un veuvage augmentent le risque de 6 points de pourcentage. De même, le passage d'une situation d'emploi à une situation de chômage ou d'inactivité liée à la maladie, au handicap ou au travail domestique va augmenter le risque de pauvreté.

L'arrivée de nouveaux membres dans le ménage ne semble pas modifier significativement le risque d'entrer dans la pauvreté, à l'exception des naissances qui font très légèrement diminuer la probabilité (d'environ 0.2 points). Ceci pourrait s'expliquer par les revenus supplémentaires provenant des allocations familiales. Par contre, l'arrivée de nouveaux membres (autres que par des naissances) au sein du ménage ne semble pas avoir d'impact significatif.

Les déterminants de la sortie de la pauvreté

Les déterminants de la sortie de la pauvreté peuvent être des caractéristiques au niveau individuel (âge, genre, niveau d'éducation…) et au niveau ménage (taille du ménage, nombre d'enfants à charge…) ; mais aussi des événements économiques comme la reprise d'une activité ou des événements matrimoniaux comme le mariage. Sur ce dernier point, on peut penser par exemple aux avantages fiscaux qui sont accordés aux couples mariés.

Tableau 2: Régression logistique – Sortie de la pauvreté, 2003-2008

	Coefficient	Effet marginal	
Constante	0.4917857		
Taille du ménage	0.0464144	0.010068	***
Changement dans la situation matrimoniale de la personne de référence			
Mariage	1.0883898	0.236083	***
Aucun changement	0(a)		
Changement dans la situation économique de la personne de référence			
Reprise d'un emploi à temps plein	1.2173965	0.264066	***
Reprise d'un emploi à temps partiel	-0.116172	-0.0252	**
Aucun changement	0(a)		
Niveau d'éducation atteint par la personne de référence			
Elevé	1.0324619	0.223952	***
Moyen	-0.831874	-0.18044	***
Faible	0(a)		
Genre de la personne de référence			
Homme	-0.195881	-0.04249	***
Femme	0(a)		

(a) Situation de référence
R2 MacFadden = 0.223
*** Significatif à p < 0.0001
** Significatif à p < 0.005

Source : STATEC, enquête EU-SILC

Des changements éventuels survenus dans la situation matrimoniale ou dans la situation économique de la personne de référence du ménage ont un impact significatif sur les chances de sortir de la pauvreté : un mariage augmente la probabilité de plus de 23 points de pourcentage. De même, la reprise d'un emploi à temps plein augmente la probabilité de sortir de la pauvreté de plus de 26 points. Par contre, la reprise d'une activité à temps partiel fait chuter cette probabilité d'un peu plus de 2 points.

Plus d'années passées dans la pauvreté, moins de chances d'en sortir

Plus on passe d'années dans la pauvreté, plus les chances d'en sortir diminuent: en effet, la probabilité de sortir de la pauvreté passe de 37.5% après une année de pauvreté à 8.4% après 4 années. En fait, les chances de sortie diminuent faiblement au cours des deux premières années pour ensuite connaître une baisse beaucoup plus forte à partir de la troisième année de pauvreté.

Graphique 4: Probabilité (%) de sortir de la pauvreté en fonction du nombre d'années passées dans la pauvreté, 2003-2008

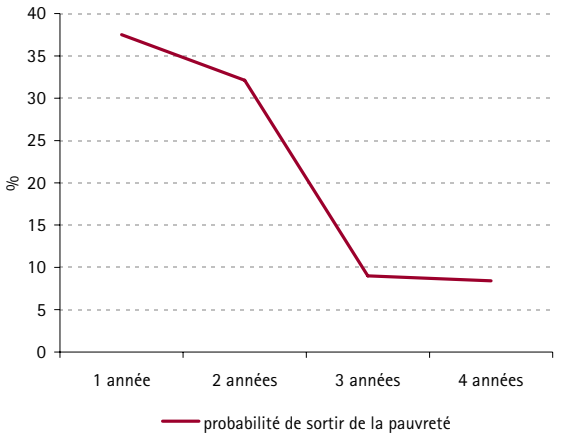

Source : STATEC, enquête EU-SILC

De la même façon, on observe que plus on passe d'années en dehors de la pauvreté, plus le risque d'y entrer diminue: la probabilité d'entrer dans la pauvreté passe de 31.6% après une année en dehors de la pauvreté à 5.4% après 4 années. En fait, le niveau de risque évolue faiblement au cours des deux premières années pour ensuite connaître une baisse beaucoup plus sensible à partir de la troisième année passée en dehors de la pauvreté.

Service central de la statistique et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

Pour en savoir plus:
Guillaume OSIER
Tél. 247-84374
E-mail: Guillaume.osier @statec.etat.lu